

COUR DE CASSATION

Bureau d'aide juridictionnelle

Liste des pièces à fournir

■ Etat civil :

- un justificatif d'Etat civil, copie lisible (carte nationale identité ou livret de famille), s'il s'agit d'une décision pénale, certificat de présence pour les détenus.
- s'agissant *d'une personne morale* à but non lucratif, ses dénomination, forme, objet, siège social et statuts.

■ Justificatifs de ressources

- Déclaration de ressources faite impérativement sur l'imprimé prévu à cet effet (**en cas de déclaration d'absence totale de ressources, justification de vos moyens d'existence**)
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition délivré par l'Administration fiscale
- 3 derniers bulletins de salaire
- Avis Pôle emploi
- Attestation RSA et autres allocations le cas échéant
- Attestation de non prise en charge complétée par l'assureur, le cas échéant

■ Pièces de procédure :

- copie de la décision attaquée
- l'acte de *notification* ou la *signification* faite par huissier de justice de la *décision attaquée*
- copie de la *décision* rendue en *première instance*
- copie des conclusions récapitulatives déposées en votre nom devant la Cour d'appel, *en matière civile*, ou la *déclaration de pourvoi*, *en matière pénale*.

■ Pour les personnes de nationalité étrangère et non ressortissantes d'un Etat membre de la Communauté européenne :

- les pièces et documents sous couvert desquels elles sont autorisées à résider en France,
- une justification du caractère habituel de cette résidence,
- le cas échéant, la justification de la situation familiale, par la production, éventuellement, de toute pièce reconnue par les lois du pays d'origine ou de résidence.

Si vous êtes *défendeur* au pourvoi, vous êtes dispensé de fournir les 4 pièces de procédure, l'admission à l'aide juridictionnelle n'étant prononcée que sous conditions de ressources. Dans cette même hypothèse, si l'aide juridictionnelle a été accordée devant la dernière juridiction saisie l'admission à l'aide juridictionnelle est de droit : n'oubliez pas de produire la copie de la *décision d'admission*.